

L'an deux mille vingt six, le dix avril à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 1 avril 2026 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Hervé VAN COLEN 5ème Vice-Président, Jacques MARIE 6ème Vice-Président, Roméo FROT 7ème Vice-Président, Claude BENOIST 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, Pascal FEMINIER, Véronique BOURNE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Cyrille MAUPAS, Pierre-Alain DE MALLERAY, Ihsane ROUX, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Bruno ARNOULD, Anouchka DIDIER, Dominique VAUTIER, Rodolphe DUGON, Nathalie DE FOUQUIERES, Marjorie MOREL, Daniel HARACHE, Fabienne RUBIN, Olivier LE LAY, Brigitte POULETTY-LEFEBVRE, Nicolas SAUVAGE, Christine BONNIEUX, Philippe JUBERT, Nathalie DALLONGEVILLE, Jean-Michel BROGNIEZ, Rémy PAPOZ

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Anne LIMOGES, pouvoir à François PEDRONO

Monsieur Roméo FROT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D026_100426

CRÉATION DE LA COMMISSION "APPEL D'OFFRES et ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS" ET DE LA COMMISSION "DELEGATION DE SERVICES PUBLICS" ET ÉLECTION DES MEMBRES

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 1414-2 et L.1411 5 ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le président de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie ou son représentant et que le conseil

communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que la commission de délégation de service public est présidée par le président de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie ou son représentant et que le conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Le Conseil est invité à procéder à la création desdites commissions et à l'élection de leurs membres.

Il est précisé que la loi permet, si l'ensemble du Conseil en est d'accord, de procéder à un vote à main levée (article L2121-21 du CGCT).

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE de créer les commissions « Appel d'Offres et Attribution des marchés publics » et « Délégation de service public » à titre permanent, pour la durée du mandat.

DÉCIDE de procéder à un vote à main-levée pour la composition des Commissions « Appel d'Offres et Attribution des Marchés » et « Délégation de Service Public ».

Le vote porte sur la liste complète des candidats, qui s'établit de la façon suivante :

Titulaires :

- ✓ Daniel HARACHE
- ✓ François PEDRONO
- ✓ Philippe JUBERT
- ✓ Patrice ROBERT
- ✓ Ihsane ROUX

Suppléants :

- ✓ Nathalie DALLONGEVILLE
- ✓ Rodolphe DUGON
- ✓ Fabienne RUBIN
- ✓ Marjorie MOREL
- ✓ Claude BENOIST

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



L'ensemble des candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le Président les déclare élus membres des Commissions dénommées « Commission Appel d'Offres et Attribution des Marchés Publics » et « Commission Délégation de Service Public ».

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État



Roméo FROT
Secrétaire de séance



Philippe AUGIER
Président

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

